

RCS : ALBI Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00657 Numéro SIREN : 891 941 346 Nom ou dénomination : PBI

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 2873

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

B2873
DGFIP N° 2033 A-SD 2023Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS PBI		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		26 chemin du Quarré		81000	ALBI
SIRET		8 9 1 9 4 1 3 4 6 0 0 0 3 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 13	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012	
	incorporelles { Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	71 343	042	71 343
	Total I (5)	044	71 343	048	71 343
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068		070	
	(2) { Autres* (3)	072	5 225	074	5 225
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	45 271	086	45 271
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	50 496	098	50 496
Total général (I + II)		110	121 839	112	121 839
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	61 400		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134	-4 800		
	Résultat de l'exercice	136	57 205		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140	963		
	Total I	142	114 768		
Provisions pour risques et charges		2020 B 657		Total II	
				154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 640		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	5 430		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	7 071		
Total général (I + II + III)		180	121 839		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PBI

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	biens		dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		services *			217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	1 761	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243				244	45	
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements*						254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		259				262		
Total des charges d'exploitation (II)							264	1 807	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-1 807	
Produits financiers (III)		280	59 400			Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300	389	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	57 205	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	57 205	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	2 970	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345							
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	DONT DIVERS	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350	59 400
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641				
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	775	354
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	775	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	0	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS PBI						Néant ☐ *			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	61 343	482	10 000	484		486	71 343		
TOTAL		490	61 343	492	10 000	494		496	71 343		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PBI

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	575	602	389	604		606	963
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	575	682	389	684		686	963

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720	/	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	4 800
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982-bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982-ter
Déficits imputés		983	775
Déficits reportables		984	4 025
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	4 025

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

PBI

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 61.400 €**

**Siège social : 26, Chemin du Quarré
81000 ALBI**

R.C.S. ALBI 891 941 346



**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 7 JUIN 2023**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

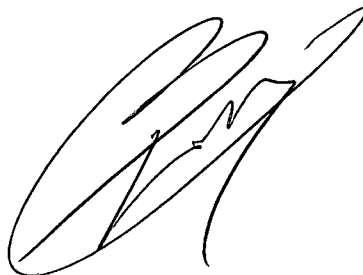
Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, qui s'élève à 57.204,76 €, comme suit :

- A l'apurement total des pertes antérieures à hauteur de.....4.799,67 €
- A la dotation de la réserve légale à hauteur de.....2.860,23 €
- Le solde, au compte « Autres Réserves », soit.....49.544,86 €

TOTAL égal au montant du bénéfice, ci.....57.204,76 €

L'Assemblée Générale, en outre, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

PASCAL BOYEN



PBI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 61.400 €

Siège social : 26, Chemin du Quarré
81000 ALBI

R.C.S. ALBI 891 941 346



DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 7 JUIN 2023

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

L'Actionnaire Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, qui s'élève à 57.204,76 €, comme suit :

- A l'apurement total des pertes antérieures à hauteur de.....4.799,67 €
- A la dotation de la réserve légale à hauteur de.....2.860,23 €
- Le solde, au compte « Autres Réserves », soit.....49.544,86 €

TOTAL égal au montant du bénéfice, ci.....57.204,76 €

L'Actionnaire Unique, en outre, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

PAS CAR ROYER



PBI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 61.400 €

Siège social : 26, Chemin du Quarré
81000 ALBI

R.C.S. ALBI 891 941 346



EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**DOCUMENTS DEPOSES EN UN EXEMPLAIRE
AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE**

- ◆ Comptes annuels
- ◆ Proposition d'Affectation du Résultat
- ◆ Décision d'Affectation du Résultat

Certifié exact,

Le Président :
Pascal BOYER

